

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT VINCENT

Séance du 13 septembre 2024
Délibération n°2024-48

L'an deux mille vingt quatre, le 13 septembre, à la salle du Conseil,
à 20h30.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué,
s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil
Municipal sous la présidence de M. Jean-Benoît GIRODET, Maire.

Nombre de conseillers	
En exercice	14
Présents	11
Votants	14

Etaient présents : Jean-Benoît GIRODET, Denis AGUILHON,
Marie-Claude BIGOT, Elodie DELABRE, Marc GAYT, Sylvie
JOUVE, Gilles KACZMAREK, Louis POMMIER, Jean Christophe
PRORIOI arrivé après la question N°2, Bernard SOUTON et Gilles
TRONCHON.

Absents : Philippe DELAIGUE, Monique LAGER et Josette POTUS.

Procurations : Philippe DELAIGUE a donné procuration à Sylvie
JOUVE, Monique LAGER a donné procuration à Louis
POMMIER et Josette POTUS a donné procuration à Gilles
TRONCHON.

Sylvie JOUVE a été nommée secrétaire.

Date de convocation : 6 septembre 2024.

Objet : Maison partagée : chambre Verveine : signature d'un bail.

Le Maire informe les élus qu'une cinquième chambre de la Maison partagée sera louée
prochainement, fin septembre ou courant octobre, pour une durée d'un an renouvelable. Il
s'agit de la chambre Verveine, dont le montant du loyer est de 600 € TTC louée à Mme
Marguerite CHAPUIS.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le maire à signer le
bail ainsi que toutes pièces et avenants y afférent dont les conditions sont énoncés ci-
dessus.

Le Maire,



Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture du Puy en Velay le 24 SEP. 2024
et publication le 24 SEP. 2024